

PRÉFECTURE DE LA LOZÈRE

AVIS

Commune de Lachamp

Les arrêtés préfectoraux :

N° PREF-BCPEP 2016 298 - 0001	et
N° PREF-BCPEP 2016 298 - 0002	et
N° PREF-BCPEP 2016 298 - 0003	et
N° PREF-BCPEP 2016 298 - 0004	et
N° PREF-BCPEP 2016 298 - 0005	

du 24 octobre 2016 , portant déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux prélevées en vue de la consommation humaine des captages de « Champagnac », « La Fage », « Grandsogne 1,2,3,4 », les « Vernets », de l'emprise foncière du réservoir des « Vernets » et de l'instauration des périmètres de protection ont été adoptés.

Ces actes seront affichés au minimum deux mois et mis à la disposition du public dans la mairie de Lachamp.

Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale


Marie-Paule DEMIGUEL